

Le Centre Territorial de Santé de Plaisance investit ses nouveaux locaux



Le Centre Territorial de Santé de Plaisance investit ses nouveaux locaux

Jusqu'ici hébergé au sein de locaux provisoires au cabinet de médecine libérale, le Centre Territorial de Santé de Plaisance du Gers a emménagé ce mardi 2 mai dans ses nouveaux locaux, au « 2 rue de l'Adour, 32160 Plaisance du Gers », en lieu et place de l'ancienne trésorerie.

Les locaux, composés de cinq bureaux médicaux, d'un espace d'accueil, d'une salle d'attente et d'une salle d'urgence, ont été entièrement rénovés et réaménagés par la commune de Plaisance pour y accueillir le CTS et ses médecins salariés par le Département du Gers.

Les horaires restent inchangés.

Les Docteurs Pierre Salerin, Luc Gebbink, Valérie Vayras et Nathalie Larensont consultent de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h du lundi au vendredi sur rendez-vous.

Rendez-vous par téléphone au 05.32.48.00.05 ou en ligne sur mondoc.gers.fr.

Le Mot du Président

« Après 7 mois de travaux et d'investissements de la Mairie, le Centre Territorial de Santé de Plaisance prend une nouvelle dimension. Ce sont désormais 4 médecins qui y exercent, rejoints prochainement par une pédiatre. C'est une véritable satisfaction pour ce territoire de l'Ouest gersois, notre objectif est en passe d'être atteint pour répondre aux besoins de nos concitoyens. » - Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental.